

Traitement préventif de la bouleture des jeunes Solipèdes

par M. P. CATHELINÉAU

(Communication présentée par M. MARGENAC)

M. MARGENAC. — Le travail que M. CATHELINÉAU a envoyé à l'Académie, se rapporte à un sujet de constante actualité en pratique professionnelle ; la bouleture des jeunes poulains et mulets se note fréquemment dans certaines régions déficitaires en calcium et l'auteur, en rencontrant de nombreux cas, a désiré prévenir précocement cet accident si préjudiciable à l'élevage.

Il préconise d'emblée, dès les premiers mois de la vie, chez les sujets dont les aplombs laissent prévoir la bouleture, l'application d'un appareil orthopédique, composé de deux tiges métalliques plates, prolongeant jusqu'au genou les extrémités postérieures des fers, maintenues sur les côtés du membre par une gaine de cuir lacée à la face postérieure de celui-ci. Ce système contentif est appliqué, après ferrage et rembourrage de coton ; il est serré au degré nécessaire pour corriger l'aplomb défectueux.

Une thérapeutique, à base de calcium et de vitamine D, est adjointe à l'appareillage mis en œuvre.

On connaît les résultats véritablement « spectaculaires » obtenus chez les poulains mal conformés par la vitaminothérapie D. La méthode préconisée par notre confrère, améliore encore, à son avis, le bénéfice escompté. Susceptible d'intéresser d'autres praticiens, la note que je viens de rapporter serait utilement insérée dans le Bulletin de l'Académie.

M. CATHELINÉAU. — La bouleture des jeunes solipèdes est un accident observé assez fréquemment, tout particulièrement dans les régions d'élevage où fait défaut le calcium assimilable. Sur 400 à 500 naissances annuelles, nous pouvons observer une dizaine d'éclopés parmi les poulains, les muletons ou les jeunes baudets.

Il est indispensable de pallier, sitôt la naissance, de façon préventive cet accident qui détermine une tare chronique cause

d'une diminution importante de la valeur marchande du jeune animal.

ETIOLOGIE. — Au cours de sa vie intra-utérine, hormi les cas d'achondroplasie excessivement rares chez les équidés, les membres du fœtus sont normaux. La bouleture n'apparaît que le lendemain de la naissance, lorsque le jeune sujet, après de multiples essais de station normale, s'est fatigué. Les animaux pinçards sont, notamment, plus prédisposés, car la position du corps pour la consommation du repas oblige le jeune à porter presque tout son poids en équilibre sur les membres antérieurs.

En raison de la très grande laxité des tendons des extenseurs antérieurs des phalanges, du peu de puissance de ces muscles, de l'action des tendons fléchisseurs et du suspenseur du boulet, la rétraction tendineuse s'installe à demeure, créant la bouleture chronique. Il importe d'intervenir au plus tôt et d'éviter les lésions persistantes.

La déficience calcique, vitaminée, voire même la pénurie d'oligo-éléments, constituent, à n'en point douter, une cause prédisposante de première importance.

SYMPTÔMES. — A la naissance, les jeunes prédisposés semblent normaux ; tout au plus sont-ils pinçards et maintiennent-ils leur aplomb moins longtemps que leurs congénères lors des premiers repas. Dès le lendemain, ils présentent une difficulté marquée à conserver un aplomb régulier ; les boulets, particulièrement les antérieurs, fléchissent sous le poids du corps, la face antérieure du boulet touche le sol. Les efforts continus pour conserver la station normale sont cause de surmenage. Les repas sont pris difficilement, incomplètement. La déformation s'installe à demeure ; l'alimentation, très urgente dans les premiers instants de la vie, faisant de plus en plus défaut, l'anémie puis l'étisie entraînent une mort rapide.

Si le sujet est plus résistant la chronicité s'installe, et l'on voit l'infirmes traîner sur ses boulets pendant plusieurs mois ; heureux encore si quelque complication septique ne vient pas mettre un terme à sa déficience.

TRAITEMENT. — Nombreuses ont été les méthodes préconisées dans le traitement de cet accident : l'orthosome de BROGNIEZ, le dispositif de BRUNET, le ferrement de RELIER ont donné de bons résultats. Une botte de cuir que nous voyions précédemment utilisée autour de nous ne guérissait que les cas les plus bénins. Mais tous ces appareils étaient lourds, encombrants, ou ne conve-

naient qu'imparfaitement à de jeunes animaux vivant à l'écurie, continuellement gênés par l'accumulation de la paille ou du fumier.

Devant la fréquence des bouletures constatées chaque année, devant le peu de réussites observées avec ces divers palliatifs, nous avons imaginé un appareil fort simple, d'une utilisation très facile qui, par la suite, nous a donné entière satisfaction.

Cet appareil est constitué de deux parties, l'une métallique, l'autre en cuir.

a) *Partie métallique.* — Une tige de fer de deux millimètres d'épaisseur, d'un centimètre de largeur (vulgairement connu sous le nom de feuillard 10/2 dans le commerce), d'une longueur variable suivant la taille du malade, en général de 70 à 80 centimètres, est travaillée en son centre de façon à constituer un fer adaptable au pied du sujet. Quatre trous, pour clous n° 00 ou 0 sont percés en mamelle, deux à droite, deux à gauche. En quartier le fer est chantourné à angle droit ou très légèrement en oblique postérieure, les deux branches montantes étant parallèles de chaque côté à l'axe vertical du membre. Elles seront retournées en dehors de leur partie supérieure, cette extrémité se trouvant deux centimètres au-dessous de l'articulation carpo-métacarpienne. Face aux boulets une incurvation suffisante laissera un jeu latéral d'un centimètre entre le membre et chacune des branches.

b) *Guêtre de cuir.* — La guêtre est faite d'une plaque de cuir souple, dont la hauteur est obtenue en prenant la distance de l'articulation carpo-métacarpienne à la couronne. La largeur est variable suivant la position anatomique de l'appareil. Elle aura 6 centimètres de plus que la circonférence du membre en ses divers points. Plus mince au canon, elle s'évase largement au boulet, se rétrécissant sur le paturon.

Deux guides en cuir plus souple et moins épais seront cousus face aux branches montantes du fer, arrêtés en leur partie supérieure, ouverts en bas. Ils seront incurvés en sens opposé face au boulet.

Une bande du même cuir que la guêtre, d'une largeur de 4 centimètres, en épousant sa forme générale, sera cousue en partie interne à 7 centimètres du bord.

Les œillets, en nombre correspondant, de part et d'autre, de 14 à 16, seront posés tant sur la partie externe que sur la bande rapportée.

Pour la mise en place. — Le plus tôt possible, dès le troisième

jour, s'il se peut, le pied est paré à la renette ; on enlèvera les vestiges de corne fœtale. Le fer est fixé avec quatre clous du plus petit modèle (oo ou o), tenu sans être rivé brutalement. Une couche protectrice de coton hydrophile entoure le paturon, le boulet, le canon, maintenue en place par une bande Velpeau peu serrée.

La gaine est glissée de haut en bas dans les guides latéraux. Lacée en parallèle, elle doit maintenir l'aplomb de l'animal. Il est nécessaire de surveiller le laçage et de le reprendre si la coaptation n'est pas parfaite.

Comme soins consécutifs. — Injecter 10 centimètres cubes de sérum antitétanique, précaution toujours nécessaire chez les jeunes.

Comme il s'agit d'un état carenciel, il est indispensable d'administrer, chaque jour, 30 grammes de phosphate tricalcique à la mère et au produit. Il sera bon de compléter le traitement par un apport de vitamines antirachitiques *per os*, mieux encore en injections intra-musculaires ou intra-veineuses, 100.000 U. I. de vitamine D, 3 fois à 5 jours d'intervalle.

L'appareil sera surveillé chaque jour et les incidents traités suivant leur caractère. Un massage journalier des antibrachiaux est un excellent adjuvant de la reconstitution musculaire.

L'appareil est laissé en place une quinzaine de jours. Au début, quelque peu gêné, le petit infirme reprend peu à peu assurance, et dès le cinquième jour il se déplace facilement. Il peut indifféremment rester à l'écurie ou être conduit au paturage, ce qui est très recommandé lors des journées ensoleillées.

Parfois apparaît une hydropisie de la gaine de l'extenseur antérieur des phalanges (Vessigon précarpien), se traduisant par une tuméfaction souvent importante (grosueur d'une pomme). D'une sensibilité très atténuée ne gênant que peu les mouvements, celle-ci, traitée par les frictions révulsives légères, disparaîtra trois semaines environ après l'enlèvement de l'appareil.

En général, après un mois et demi, l'animal est guéri.

Conclusions. — Cette méthode, appliquée une centaine de fois, sous notre direction, sur de jeunes solipèdes, nous a donné entière satisfaction. Les infirmes les plus tarés étaient guéris en moins de deux mois d'une façon satisfaisante. Leur vente était ainsi facilitée, la dépréciation étant nulle ou insignifiante.
